

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 4 DÉCEMBRE 2024 - n°117



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Depuis quelques semaines, les médecins généralistes exercent au sein du cabinet médical créé par l'équipe municipale, dans les anciens ateliers municipaux, place Georges et Gaston Brigot.

Cette réussite, mise en œuvre en un peu plus d'un an illustre que des projets aussi majeurs que celui de donner accès aux habitants à une offre de soins au cœur du village peuvent rapidement devenir réalité.

Les travaux engagés par la municipalité ont été subventionnés à près de 50%, laissant un reste à charge moindre à la commune et qui reste relatif face au bénéfice que représente la présence de cette infrastructure sur Brasles.

Je tiens à remercier les élus et les entreprises qui sont intervenus sur ce chantier, ainsi que la qualité des travaux qui y ont été réalisés, en coordination avec les médecins.

Dans quelques jours, les décorations festives seront mises en place par les élus dans le village, dans le respect de la démarche de sobriété énergétique poursuivie depuis le début du mandat.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année avec vos proches.

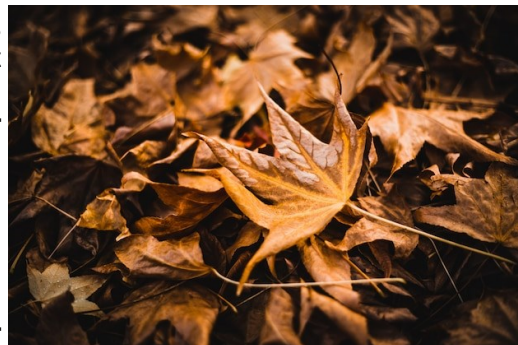
Bien à vous,

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

Entretien des trottoirs et des caniveaux : rappel des obligations de chacun

En cette période de l'année, la chute des feuilles des arbres et les gelées peuvent rendre les sols glissants.

Nous rappelons aux habitants que l'arrêté municipal, pris en date du 11 avril 2018, oblige les propriétaires et les locataires à assurer l'entretien des trottoirs et des caniveaux. Si cette obligation est renforcée en période automnale ou hivernale pour éviter les risques de glissade et de chute, celle-ci s'applique aussi toute l'année. Extrait ci-dessous de l'arrêté consultable en mairie ou sur www.brasles.fr :



"En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenu de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales [...] L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués."

"Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations. »

Afin de faciliter le déneigement des trottoirs, la municipalité met à la disposition des habitants des bacs verts et jaunes, contenant du sel de déneigement, positionnés en différents endroits sur la commune. Nous comptons donc sur le civisme et le respect de chacun pour en faire bon usage.

Un dernier loto le dimanche 8 décembre 2024 à 14h

L'association **Brasles Demain** et l'école de Brasles organisent un loto le dimanche 8 décembre à 14h00, à l'Espace culturel Raymond Commun.

L'ouverture des portes aura lieu dès 12h30 pour un début des jeux à 14h00.

A GAGNER : un téléviseur QLED 4 K TCL d'une valeur de 600€, 3 jours en Europe en duo, un aspirateur laveur Rowenta d'une valeur de 300 €, une friteuse Tefal Ultrafry, un robot pâtissier Moulinex, une centrale vapeur Calor, une perceuse à percussion sans fil 18 V Black et Decker, une Tassimo multi boissons, un lisseur, un appareil à raclette, des paniers gourmands de Noël, des bons d'achats, etc.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservations au 06 78 54 40 73.

Collecte des déchets 2025



Les calendriers indiquant les dates de collecte des déchets recyclables et des ordures ménagères

pour l'année 2025 seront prochainement distribués dans les boîtes aux lettres des foyers braslois.

Si vous ne le recevez pas, vous pourrez le retrouver sur le site www.carct.fr, dans la rubrique déchets « *Connaitre mes jours de collecte* ».

LOTO

DIMANCHE 8 DECEMBRE BRASLES

TV QLED 4K TCL d'une valeur de 600 €

Friteuse Airfryer, aspirateur laveur, robot de cuisine...

3 jours en Europe en duo, bons d'achats...

Et de nombreux autres lots !

BUVETTE - RESTAURATION
Réservations au 06 78 54 40 73

Le cabinet médical de Brasles opérationnel depuis la mi-novembre



Installés depuis la fin de l'année 2023 dans le rez-de-chaussée de l'aile gauche de la mairie, les docteurs Paul CHERET et Loïc PRADO, tous deux médecins généralistes, disposent désormais d'un cabinet médical doté de tous les équipements adaptés à un

parfait accueil de leurs patients.

En service depuis le 18 novembre dernier, le cabinet médical de Brasles est le fruit de la volonté de la municipalité de faciliter l'installation d'une offre de soins sur la commune.

La réhabilitation des anciens ateliers municipaux en un équipement moderne a nécessité des travaux d'aménagement d'un montant global de 263 624€ sur lequel la commune a perçu une subvention de 90.358,34 € au titre de la Dotation aux Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et 40.159,26 € de subvention Aisne Partenariat Investissement (API).



1 000 : c'est le nombre de personnes, en date du 4 décembre 2024, ayant mis les actualités publiées par Brasles en favori sur Panneau Pocket, application que la commune utilise depuis 5 ans pour une information simple et réactive.

Assemblée générale des Anciens Combattants : renouvellement du bureau

L'association des Anciens Combattants de Brasles se réunira en assemblée générale **le vendredi 10 janvier 2025 à 19h**, dans la salle Condorcet de la Mairie.

A cette occasion, elle procédera au renouvellement de son bureau.

Un appel aux habitants intéressés est lancé pour rejoindre l'association et contribuer à honorer le Devoir de mémoire dans les temps forts de commémoration, aux côtés de la municipalité.

Un spectacle féérique proposé par l'Agglo le vendredi 20 décembre à 20h

Au soir des vacances de fin d'année des écoliers le **vendredi 20 décembre**, ne manquez pas le **spectacle**

« **Gabor et les chapeaux rouillés** », accessible à tout public à partir de 4 ans et proposé par l'Agglomération de la Région de Château-Thierry à l'Espace Culturel Raymond Commun à 20h.

Dans un monde où toute forme de vie semble avoir disparu, Gabor, personnage solitaire et fantastique, doit terminer la construction d'une machine appelée "Harmonie". C'est elle qui doit lui permettre de retrouver l'Humanité. Aidé de ses amis (imaginaires ?), les chapeaux rouillés, il poursuit sa mission en chantant, au cours d'un voyage féérique où le public est d'abord embarqué clandestinement. Mais jusqu'à quand ? Avec des étoiles plein les yeux et des rêves plein la tête, on finit forcément par se retrouver... Éveillés, émerveillés !



Tarif plein : 15€ // Tarif réduit ou abonné : 8€
Durée : 1H30

Réservations :

- Par mail : billetterie@carct.fr ou par téléphone au 06 71 89 13 49
- Achat sur place, les soirs de spectacle ou à la Maison du Tourisme Les Portes de la Champagne le second vendredi de chaque mois
- A l'Espace Culturel Raymond Commun : les mardis de 13h30 à 18h00
- Et aussi via les réseaux de distribution Digitick et BilletRéduc



Les dates à retenir des prochains rendez-vous à Brasles



Retrouvez toutes les informations détaillées sur ces différents événements sur www.brasles.fr, rubrique Actualités.

DECEMBRE

Dimanche 8

Loto
Par Brasles Demain et l'Ecole de Brasles
Espace Culturel
Raymond Commun
14h

Vendredi 20

Spectacle
« Gabor et les chapeaux rouillés »
Espace Culturel
Raymond Commun
20h



PANNEAU POCKET

Toute l'actualité de la commune de Brasles, en temps réel sur votre smartphone ou votre tablette. Application gratuite à télécharger.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi** de 08h30 à 12h00 - **Le samedi matin** : sur rendez-vous
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr